

**AVIS DE CONSULTATION  
SELON PROCEDURE ADAPTEE**

**1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :** MAIRIE de 83170 BRIGNOLES - Service Marchés Publics – Annexe Mairie - 19 Rue Lice de Signon à Brignoles Tél : 04.94.86.22.17- Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

**2 - Procédure de passation :** Marché à procédure adaptée de services passé en application des articles 26 II 2°- 28 et 30 du Code des Marchés Publics.

**3 - Objet du marché :** Entretien de l'orgue de l'Eglise Saint Sauveur à Brignoles par lots séparés.

**4 - Description des prestations :**

Lot n°1 : Eglise Saint Sauveur :

Traitement, nettoyage sur place et réparation des noyaux jeux d'anches,

Réglage de la mécanique et accord des deux jeux d'anches,

Lot n°2 : Eglise Saint Sauveur :

Entretien – coût pour une intervention au forfait (visites : de une à quatre par an)

Possibilité de répondre à un lot ou aux deux.

**5-Délai d'exécution prévisionnel :**

Pour le lot n°1 : début 2011.

Pour le lot n°2 : 2011. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois.

La durée totale des prestations pour ce lot est fixée à 36 mois.

**6 – Justificatifs à fournir :**

Conditions fixées aux Arts. 43 à 45 du CMP .

Les candidats devront fournir l'imprimé DC 1 pour la lettre de candidature accompagnée de l'habilitation en cas de groupement; DC2 pour la déclaration du candidat.

A défaut ou en complément : Renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Description des moyens humains et matériels dont dispose le prestataire pour faire face à la bonne exécution des prestations.

- présentation d'une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, appuyée, si possible, d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes (Les références présentées doivent porter sur des prestations associées similaires à l'objet du marché);

- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 43 et 44 du C.M.P.

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi prévu dans le code du travail.

**7- Choix et classement des offres :** Analyse à partir du devis détaillé, de la note méthodologique et des éléments de la candidature. Critères hiérarchisés de la manière suivant : Coût de l'intervention, et la qualité de l'intervenant.

**8 - Date limite de réception des offres :** Les offres seront remises en Mairie (Service Marchés Publics) ou transmises en recommandé, au plus tard, pour le **lundi 27 décembre 2010 à 16 H 00**. L'enveloppe extérieure portant la mention « Entretien et réglage de l'orgue de l'Eglise Saint Sauveur– NE PAS OUVRIR ».

**9 - L'offre devra contenir :** Un devis détaillé et une note méthodologique succincte pour chaque type d'intervention.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : L'euro

Aucun dossier de consultation n'est à retirer.

**10 - Une visite sur site est obligatoire :** Contacter M. DUNAN Antoine Tél : 04 94 86 22 14.

**11 – Renseignements d'ordre administratifs auprès :** du Service Marchés Publics - Tél 04.94.86.22.17. Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

**- Renseignements d'ordre technique, auprès de la Direction action culturelle :** M. DUNAN Antoine Email : culturanim@brignoles.fr

**12- Modalités de financement et de paiement :** ressources propres (budget commune).

**13-Introduction des recours :** auprès du Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine 83000 Toulon

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

**14 - Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**15 – Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le 06 décembre 2010.